

tances ! Le despotisme de la vanité, de la mode et du qu'en dira-t-on, causes de tant de honteuses capitulations, commande ; il faut obéir.

Aussi, quelquefois, la dépouille mortelle du défunt est à peine refroidie, que le lit mortuaire est déjà jonché de bouquets de tous les formats, de croix et de couronnes de toutes les dimensions.

La nouvelle de cette espèce d'exposition se répand comme l'éclair dans tous les quartiers de la ville, et immédiatement commence à défilér une véritable procession de visiteurs qui passent, non pour prier ni pour donner un témoignage de sympathie qu'ils ne doivent pas, mais uniquement pour contenter leur curiosité.

Si vous en doutez, fauflez-vous un instant dans les rangs pressés de cette cohue qui se pousse et se bouscule, et vous verrez quel est le thème de toutes les conversations.

L'estime et la véritable amitié se manifestent ordinairement, il nous semble, d'une manière moins bruyante. Combien, à notre avis du moins, l'emportent sur ces démonstrations mondaines l'humble lettre de condoléances, parfumée de pensées chrétiennes faisant une allusion discrète aux vertus et aux qualités du défunt, et laissant savoir avec délicatesse la part généreuse faite à l'âme !

Quelle plus belle chambre mortuaire que celle qui porte le cachet du bon goût et de la simplicité, et laisse voir, sans avoir besoin de les chercher, le crucifix et la petite branche de rameau bénit, destinée à répandre l'eau sainte "comme des larmes d'espérance, comme une bénédiction suprême," sur les restes de celui qui vient d'être cité au tribunal de son juge !

Si encore les abus de la mise en scène funèbre se limitaient à ces exagérations ; mais point du tout. Il faut aussi compter avec la famille du défunt, qui souvent, dominée par la même préoccupation de paraître, fait du jour des funérailles une véritable parade. Peu importe encore que

les ressources et le degré de l'échelle sociale auquel on appartient, justifient, *jusqu'à un certain point*, ce déploiement de luxe ! Il est entendu qu'on doit céder au despotisme de la vanité, même à l'heure où l'on devrait être tout entier à la douleur et aux larmes.

Nous n'aurions pas touché ce dernier point, si nous n'avions pas raison de croire que trop souvent les pauvres défunts sont taxés, si toutefois ils ne paient pas à leurs dépens tous les frais de ces pompeuses démonstrations. En effet, la note ne tarde pas à être présentée, et quoique Dandin l'ait voulu, il ne peut pas toujours maîtriser un froncement des sourcils. Tout de même, après un délai un peu long quelquefois, il se décide à lui faire honneur en se consolant par la pensée que le défunt a touché tous ses droits. D'ailleurs, pourquoi des messes à son intention, se dit-il pour chasser un souvenir importun ? N'était-il pas le modèle des chrétiens ?

Voilà ce qui se passe fréquemment. Les funérailles ont coûté une large somme, et à raison de cela, on se croit justifiable d'être économe jusqu'à la cruauté lorsqu'il s'agit du soulagement de l'âme.

N'avons-nous donc pas mille fois raison de nous élever contre des coutumes dont les abus ont pour conséquence inévitable de faire négliger, si non oublier complètement, l'âme de ceux que nous prétendons regretter.

Que la mise en scène funèbre soit convenable, suivant les ressources et la position sociale de chacun, mais sachons toujours éviter un déploiement de luxe que l'esprit et la lettre de la doctrine de l'Église condamnent. Que les chrétiens qui aiment à raisonner leurs actes, rompent avec des coutumes qui permettent de leur adresser ce reproche de S. Paul : "Que faites-vous en cela de plus que les autres ? Les païens ne le font-ils pas aussi ?" (1) Sur ce point comme sur le reste, que tous se conforment à l'enseignement de l'Église et mettent en pratique le principe essentiellement catholique : Plus de prières et moins de couronnes—plus de prières et moins de luxe.

(1) S. Mat. V. 47.